

Dissertation divorce

Par **Victoria Dos Santos Dias**, le **06/03/2017** à **19:18**

Bonsoir à tous ,

J'aimerais avoir votre avis sur le plan de la dissertation .

Sujet : Divorce sans juge

Problématique : A l'heure actuelle peut-on divorcer sans recourir au juge ?

I) La procédure du divorce

a) La compétence du juge aux affaires familiale

b) Le déroulement de l'instance

II) Autre possibilité de rompre le lien matrimoniale

a) La Cause du décès de l'un des époux

b) Projet de nouvelle de loi

Merci d'avance[smile9]

Par **LouisDD**, le **06/03/2017** à **19:57**

Salut

On ne sait pas trop où vous voulez en venir...

Pour moi votre II est hors sujet, surtout le II B) puisque la loi du 18 novembre 2016 permet le divorce sans juge...

Sinon votre problématique n'est pas vraiment un problème, car oui...

Bref à revoir je pense.

Avez vous des questions plus précises ?

À plus

Par **Xdrv**, le **06/03/2017** à **20:20**

Bonsoir,

Pour moi les causes de rupture du lien matrimonial comme le décès n'ont rien à faire dans ce devoir, je pense que l'intérêt est de parler plus ou moins de l'avant après divorce par consentement mutuel, en disant que de toute manière le consentement mutuel sans juge ne sera que peut appliqué car il y aura beaucoup de désaccord sur la répartition des biens et que tôt ou tard ça finira devant le juge... du moins je le vois comme ça

Par **Khadidiatou diatta**, le **26/12/2018** à **19:34**

Slu paise je avoir l'introduction du divorce

Par **Camille**, le **26/12/2018** à **21:18**

Bjr,

[citation]Slu paise je avoir l'introduction du divorce

[/citation]

Oui, si c'est demandé correctement, en bon français et de façon claire et intelligible...

[smile31]

Et lire attentivement cet extrait de la charte du forum :

[citation]7) Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous démontrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique, ou à défaut un début de raisonnement avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir.

Donner la correction ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite).

[/citation]

Par **hugo31800**, le **04/03/2021** à **18:36**

bonsoir, j'ai une dissertation à rendre et j'aurai besoin d'aide.

le sujet s'intitule "les articulations des demandes de divorce".

je suis un peu perdu concernant le plan qui serait le plus adapté et j'ai peur de faire un hors sujet.

pouvez-vous m'indiquer quelques pistes de réflexions s'il vous plait ?

merci d'un futur retour